

Monsieur,

Le Grand Paris est un défi contemporain de notre pays. La métropolisation un phénomène mondial. Nous ne pouvons plus attendre pour construire un nouveau modèle de métropole durable, connectée, attractive, solidaire et rayonnante.

Ce projet devra tout à la fois incarner une vision de l'urbanité de demain et répondre aux enjeux du quotidien des grands parisiens. Lutter efficacement contre la dualisation économique et sociale du Grand Paris et soutenir l'innovation et la créativité des acteurs de ce territoire. Limiter les risques de congestion afin de garantir son attractivité renouvelée.

Ce nouveau modèle, nous devons le bâtir autour de quatre ambitions fortes : en faire un lieu de croissance, d'innovation et de création ; garantir pour chacun une égalité de destin; mettre fin à la segmentation urbaine et sociale au profit d'une cohésion renforcée; faire des lieux où l'on habite, travaille, va à l'école, la traduction de notre vision de la ville : une ville belle, une ville nature, une ville inclusive. Nous devons inventer un nouveau modèle de Métropole mondiale.

Ce modèle, nous devons nous donner les moyens de le construire, autour d'une vision partagée. Il ne s'agit pas d'écrire un « Projet » unique, mais de montrer qu'on peut faire converger les visions et les stratégies de tous les acteurs qui concourent à la dynamique métropolitaine. Cette réflexion devra partir de la réalité géographique, économique, sociale du Grand Paris, elle devra se nourrir des modèles de développement réussis à l'international, permettre de se projeter dans une métropole durable, et donc dense, connectée, attractive et rayonnante. Elle devra être co-construite avec l'ensemble des acteurs territoriaux concernés, et au premier rang les élus locaux.

Au moment de réorienter une partie de l'organisation institutionnelle du grand Paris, devenue trop complexe, je souhaite que vous puissiez proposer :

- Une synthèse des principaux enjeux métropolitains du Grand Paris ;
- Les modalités de la fabrique métropolitaine du Grand Paris, notamment l'articulation entre la réflexion urbaine et la construction des grands projets d'aménagements.

Monsieur Roland CASTRO
Architecte
32, boulevard de Ménilmontant
75020 PARIS

.../...

Dans ce cadre, vous participerez au travail de concertation que le Préfet de région a engagé avec les acteurs locaux. Vous veillerez enfin à identifier les conditions dans lesquelles cette vision peut guider une action, et répondre, sans attendre, aux préoccupations des franciliens.

Vos propositions devront être rendues pour **le 31 juillet 2018** afin de nourrir la réflexion en cours sur l'évolution institutionnelle du Grand Paris qui sera présentée à l'automne 2018.

Dans l'exercice de votre mission, vous serez placé auprès du Ministre de la cohésion des territoires et bénéficierez du concours du Préfet de région Ile-de-France.

Vous bénéficierez d'une rémunération conformément au décret n° 2011-142 du 3 février 2011 fixant les conditions d'indemnisation des personnes chargées d'une mission par les membres du Gouvernement et des moyens matériels nécessaires à l'exercice de votre mission.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma haute considération.

Emmanuel MACRON